

Compte-rendu du conseil d'école du 12 juin 2025

école maternelle Saint-Exupéry. Rilhac Rancon. HV5.

:

1- organisation de la rentrée 2025

Nous nous orientons vers 4 classes de psms, 1 gs et peut-être 1 classe de psgs ou msgs ou 2 classes de msgs.

Les nouveaux inscrits pourront visiter l'école sur des créneaux prédéfinis les 30 juin et 1er juillet. L'inscription se fait via un lien envoyé par email suite à l'inscription en mairie et disponible sur les sites internet mairie et école. Un livret d'accueil sera diffusé lors de ces visites.

La traditionnelle passerelle avec Lou Pitchounet a pu être mise en place encore cette année avec 4 rdv : un moment de jeu dans la cour, un temps d'accueil en classe sans les parents, un repas au restaurant scolaire et une rencontre directrice-parents.

rentrée échelonnée : ms et gs le lundi 1er septembre ; ps le mardi 2 septembre .

Mme Marion Ponchet, arrive dans notre école à titre définitif. Elle reprend le poste de Mme Cabiraud-Rameix, partie à la retraite. Mme Céline Castanier assurait son remplacement pour maladie depuis plusieurs années.

2- bilan de l'année :

Toutes les sorties et projets ont pu être réalisés (sauf une sortie à la ferme pour les classes avec les GS et PSGS en raison d'une panne du bus). Pas de possibilité de report.

Sorties réalisées : ferme pédagogique des sabots de Laine, cité des insectes, Parc Wizztiti, classe de découverte à Lathus, médiathèque, Olympiades, projet robots avec le collège. Projet langage : venue de Chris Naylor-Ballesteros, auteur de littérature de jeunesse.

La classe de découverte a été une très belle expérience pour les élèves de GS. L'an prochain, nous repartirons à Lathus. Dates : 21 et 22 mai 2026.

Les GS participeront le 19 juin (après les olympiades) à un rallye-photos avec les CP dans les locaux de l'école Jean Jaurès. Ce sera le moment de découvrir leur future école, leurs camarades et leurs enseignantes.

3- effectifs de rentrée :

Effectifs prévus stables : 48 PS, 47 MS et 40 GS. Tous les enfants de PS ne sont pas encore inscrits. Des arrivées sont possibles dans l'été comme chaque année.

4- Travaux :

L'espace jeux dans la cour a été fermé car le sol présente des dégradations. Le remplacement est à l'étude. Un budget de 27000€ est prévu avec une mise en œuvre prioritaire d'après M. Terraz, adjoint en charge de la scolarité.

Au niveau du ménage, un nouveau système plus écologique et plus hygiénique a été mis en place. C'est un système par imprégnation. Des lavettes sont préimprégnées dans un mélange préalablement fabriqué avec des produits écologiques fortement dilués. Une fois la lavette souillée, elle est mise de côté et ne ressert pas.

5-divers :

La fête de l'école est organisée par une poignée de parents volontaires cette année, qui peinent à stimuler les parents. Comment arriver à mobiliser les familles ?

Ce moment convivial est en péril. Il est à rappeler que l'argent récolté permet aux enseignantes d'organiser de projets culturels de qualité et faire découvrir aux enfants des lieux et activités différents de leur quotidien. S'il n'y a plus assez de financement, ce type de projet sera arrêté ou moindre.

Monsieur Terraz déplore qu'une poignée de parents se soient déplacée à la présentation du projet de rénovation de l'école Jean Jaurès et de la création d'une espace réservé aux maternelles dans le restaurant scolaire. C'était pourtant une demande des familles, qui avaient toutes reçues une invitation par email.

Réponses aux questions diverses :

Une boîte à doudous est effectivement mise dans certaines classes pour permettre aux enfants de s'en détacher progressivement plutôt qu'ils ne traînent un peu partout et surtout par terre ou qu'ils soient égarés. Les doudous sont tous accompagnés au lit après la récréation du matin et avant la cantine. Ils ne se contaminent pas plus entre eux que tous les autres jouets de la classe qui sont mis à la bouche et partagés par tous les enfants. Les jouets de la classe ne sont pas nettoyés tous les jours mais au moment des

vacances.

Communication en cas de maladie : L'école n'est pas toujours informée de la présence d'un enfant malade dans les locaux ou de la nature de la maladie. Elle se doit de respecter le secret médical. Si toutefois une maladie à éviction ou hautement contagieuse avec des effets graves est signalée, l'information peut être transmise sur les blogs de classe. Les petits virus ponctuels typiquement enfantins ne sont pas systématiquement signalés.

La directrice, présidente du conseil d'école
Mme Aurore Bouhier



la secrétaire de séance
Mme Castanier

